## Décision 17-D-14 du 27 juillet 2017

relative à des pratiques mises en œuvre dans le secteur de la distribution des produits de grande consommation en Outre-mer

Posted on: &nbsp 27 juillet 2017 | Secteur(s):

DISTRIBUTION

OUTRE-MER

## Présentation de la décision

## Informations sur la décision

Origine de la	Autorité de la concurrence (saisine d'office)
saisine	

Dispositif(s)	
•	Pratique établie

Sanctions pécuniaires

Procédure(s)		
	Transaction	

Entreprise(s)	
concernée(s)	Materne SAS, MBMA SAS, MBMA Holding
Concernec(3)	SAS, Établissement Frédéric Legros,

Établissement Sodibel

## Lire

le texte intégral de la décision 103.89 Ko

le communiqué de presse